

Séance publique du 30 octobre 2000

Délibération n° 2000-5916

commission principale : urbanisme, habitat et développement social

commission (s) consultée (s) pour information : finances et programmation

commune (s) : Oullins

objet : **Quartiers du Golf et de la Saulaie - Amélioration de la gestion de proximité - Conventions - Participations financières**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Développement social urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 octobre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre des opérations de développement social urbain mises en œuvre à Oullins, une démarche partenariale a permis de définir un projet de gestion sociale urbaine de proximité avec un programme d'actions portant sur :

- l'optimisation d'un dispositif d'entretien des espaces extérieurs des quartiers de la Saulaie et du Golf : cette action comporte en tant que telle une dimension d'insertion par l'économie,
- diverses actions concourant à l'amélioration de l'attractivité des quartiers inscrits dans un contrat de ville telles que listées dans le tableau ci-joint (voir annexe).

La Communauté urbaine participerait financièrement aux actions suivantes :

- la première action, sous maîtrise d'ouvrage communale, porte sur le surentretien des espaces extérieurs identifiés entre toutes les parties. Outre l'entretien des espaces, cette action comporte une forte dimension d'insertion et de sensibilisation à l'environnement (travail avec les écoles...).

Cette action serait confiée, par la commune d'Oullins, à une entreprise d'insertion. Son coût est de 415 000 F en 2000 avec une participation de 130 000 F pour la Communauté urbaine telle qu'indiquée dans le tableau ci-joint. Cette action serait reconduite en 2001 et 2002 ;

- la deuxième action, sous maîtrise d'ouvrage communale, concerne la création d'un poste d'agent de développement habitat chargé de développer les actions de gestion sociale et urbaine de proximité, de mettre en place des actions d'accueil des nouveaux arrivants et de contribuer ainsi à l'amélioration de l'attractivité des quartiers.

Les engagements concernent les années 2000, 2001 et 2002 pour un montant de 215 000 F par an et répartis comme suit :

Partenaires	2000	2001	2002
Commune	35 000 F	35 000 F	35 000 F
Communauté urbaine	50 000 F	50 000 F	50 000 F
Etat	50 000 F	50 000 F	50 000 F
SA HLM HMF	40 000 F	40 000 F	40 000 F
OPAC du Rhône	40 000 F	40 000 F	40 000 F
montant total	215 000 F	215 000 F	215 000 F

Pour l'an 2000, la Communauté urbaine a déjà délibéré, lors de sa séance publique en date du 27 septembre 1999. Il est proposé de prolonger cette action en 2001 et 2002 ;

- la troisième action concerne une participation à une expertise-action sur les questions de vacance et de peuplement pour laquelle la Communauté urbaine a déjà délibéré lors de sa séance publique en date du 25 octobre 1999.

L'ensemble de ces actions est inscrit dans le cadre d'une convention globale de gestion sociale urbaine de proximité qui associe l'ensemble des partenaires impliqués selon le tableau ci-joint ;

Vu ledit dossier ;

Vu ses délibérations en date des 27 septembre et 25 octobre 1999 ;

Où l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme d'amélioration de la gestion de proximité des quartiers du Golf et de la Saulaie ainsi que la participation de la Communauté urbaine tels que présentés ci-dessus.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention-cadre entre les différents partenaires ainsi que la convention avec la commune d'Oullins.

3° - Les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits au titre des autorisations de programme de la Communauté urbaine pour l'exercice 2001 et à inscrire pour les exercices 2002 et 2003 - comptes 657 540 et 657 340 - fonction 824 - opération 0452.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,